



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS

RAPPORT ANNUEL 2019

COMMISSION D'EXPERTS EN SOINS PALLIATIFS



COMMISSION D'EXPERTS EN SOINS PALLIATIFS

Le service en soins palliatifs de la CES et la commission d'experts en soins palliatifs défendent des perspectives pastorales dans le domaine des soins palliatifs et soutiennent leur développement au plan suisse. Le service, doté de 0,4 équivalent plein temps, a été créé en 2017. La troisième période d'activité du service en soins palliatifs a été marquée par un changement de direction au niveau de la Conférence des évêques. Mgr Markus Büchel assume ainsi depuis l'été 2019 la responsabilité du service et de la commission. Le service peut compter sur le soutien opérationnel du secrétariat de la Commission pastorale de la CES, dont Mgr Büchel est également le président. Ces changements ont déjà débouché sur des synergies durant la seconde moitié de la période sous revue. La communication du service, en particulier, s'est améliorée et sa présence médiatique a augmenté. La collaboration œcuménique, qui avait fait ses preuves, a pu, elle aussi, se poursuivre avec succès en 2019 et de nouvelles activités œcuméniques sont déjà prévues pour 2020.

Membres

Mgr Markus Büchel, responsable de la CES

Arnd Bünker, représentant de la commission pastorale et responsable du comité d'experts

Wolfgang Bürgstein, représentant de Justitia et Pax

Stève Bobillier, représentant de bioéthique

Annette Mayer, représentant d'aumônerie de l'hôpital

Simon Peng-Keller, représentant de l'Université ZH

Johannes Uppers, représentant aumônerie de l'hôpital

Oliver Wäckerlig, commission pastorale

Jeanine Kosch, responsable CES pour les soins palliatifs

Objectifs du projet

Assurer la coordination

Il est incontestable que les soins palliatifs constituent un sujet d'importance pour la Conférence des évêques suisses. La coordination des différents acteurs dans le domaine des soins palliatifs reste toutefois encore un domaine en développement dans certains secteurs - et un domaine d'activité important pour le service. Si, ces dernières années, la coordination externe a joué un rôle important et si de nombreux contacts ont pu être établis et maintenus avec des organismes nationaux, l'accent a porté, au cours de l'année sous revue, sur la coopération avec les instances propres de l'Église catholique (aumônerie hospitalière en Suisse romande, Justice et Paix, Commission de bioéthique, tbi, groupe de travail SeeliG).

La Conférence des évêques a reçu une demande de prolongement du financement du service à l'intention des instances de co-financement. Il faut constater ici que des conditions cadres claires seront indispensables dans les années à venir pour permettre la mise en réseau des multiples tâches de la pastorale dans le domaine de la santé et de l'accompagnement spirituel lors de prise en charge palliative. La Conférence des évêques a décidé que le service et la commission devaient poursuivre leurs activités sous la responsabilité de la Commission pastorale jusqu'à leur intégration dans un bureau de coordination « Pastorale en milieu hospitalier ». Ce changement créera de nouvelles synergies et permettra une utilisation optimale des ressources, limitées. La responsable du service a rendu visite aux équipes d'aumôniers du CHUV à Lausanne et des HUG à Genève pour mieux comprendre la situation

le domaine des soins palliatifs et rendent le service spécialisé plus visible et identifiable.

Formation de base et continue

Les journées d'étude avec intervention du service contribuent à l'information et à la sensibilisation dans le domaine des soins palliatifs. Pour les collaboratrices et les collaborateurs pastoraux en particulier, ces colloques sont également de précieuses occasions de se former. Les réunions préparatoires pour deux colloques qui se tiendront l'année prochaine ont pu être organisées durant l'année sous revue.

La journée œcuménique nationale du 9 septembre 2020 sur le thème des récits de mort prévoit deux exposés généraux dans la matinée : Ils examineront les récits de mort sous l'angle de la théologie et de la théorie de la communication. Le professeur Simon Peng-Keller a accepté d'intervenir comme orateur, le service collabore donc à nouveau avec la chaire de « Spiritual Care » de l'Université de Zurich. Diverses méthodes pratiques déjà testées en pastorale feront l'objet d'une présentation au cours de l'après-midi.

Le deuxième colloque portera sur la planification préalable des soins (« Advance Care Planning », ACP). La matinée du 16 juin 2020 s'adressera aux responsables de la pastorale de la santé et aux instances correspondantes au sein des Églises cantonales. Markus Zimmermann, membre du Conseil de l'enseignement et de la recherche du Département de théologie morale et d'éthique de l'Université de Fribourg, en présentera les aspects théoriques et donnera un aperçu des développements actuels. Il sera alors possible de discuter en détail différentes ques-

tions et, surtout, d'identifier et de décrire les champs d'action urgents pour les Églises et la pastorale.

Soins palliatifs et questionnement éthique et politique

Le domaine des soins palliatifs soulève de nombreuses questions au plan éthique et au plan politique. Ces thématiques, hautement complexes, ont une grande importance pour la formation de base et continue, pour la pratique pastorale et aussi en ce qui concerne le positionnement éthique de l'Église.

Lors de diverses rencontres, le service a réfléchi avec le centre de compétence alémanique de formation théologique pour adultes et pour la formation en Églises – tbi – comment se préparer aux tâches et aux enjeux qui nous attendent dans les domaines de la pastorale des personnes âgées, des soins palliatifs et de l'assistance au suicide. Le document que la Commission de bioéthique de la CES a présenté en décembre concerne aussi le travail du service en soins palliatifs. Avec les secrétaires des commissions de bioéthique et Justice et Paix, nous avons identifié régulièrement les thématiques transversales concernant nos trois instances et avons mené une réflexion pour savoir qui pourrait y travailler et selon quelles modalités. La thématique de la vieillesse figure en bonne place dans l'agenda politique. La question de la visibilité de l'engagement de l'Église se pose également, par exemple lors d'une conférence de la Fondation Schiller à laquelle la responsable du service en soins palliatifs a participé en août 2019 à Zurich. Si le réseau « Bien vieillir » lance son initiative, un engagement de l'Église serait souhaitable.